



APERÇU GÉNÉRAL

De nouvelles étapes pour la paix en RDC

Au cours de la période sous revue, quelques actions entre la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et l'Angola ont été entreprises en vue d'un processus de paix dans l'Est du pays :

Le 5 novembre 2024 à Goma, sous la médiation de l'Angola, les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda ont procédé au lancement officiel du « Mécanisme de vérification Adhoc renforcé » (MVA-R) pour surveiller la situation sécuritaire dans l'est de la RDC. A noter que le MVA-R est mis en place dans le cadre des négociations entre Congolais et Rwandais dites du « Processus de Luanda », pour garantir le respect du cessez-le-feu et détecter les violations entre le Rwanda et la RDC.

Le 23 novembre 2024, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo (RDC) et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC (MONUSCO) a signé avec le ministre angolais des Affaires extérieures un protocole d'accord de soutien de la MONUSCO au Mécanisme de vérification ad hoc renforcé (MVA-R). Accord qui prévoit, dans le cadre du cessez-le-feu en vigueur depuis le 4 août 2024, le partage d'informations et des rapports de terrain.

Les ministres des Affaires étrangères de la RDC, du Rwanda et de l'Angola se sont réunis à Luanda (Angola) le 25 novembre 2024 dans le cadre du processus de paix dans l'Est de la RDC et ont adopté un « concept d'opérations » (CONOPs) qui devrait fixer les modalités d'un éventuel désengagement des troupes rwandaises présentes dans le territoire congolais et à terme ramener la paix entre les deux pays voisins.

Poursuite des violations et abus des droits humains dans les provinces de l'Est et dans l'Ouest de la RDC

- En marge de tous ces efforts précédemment cités, au courant du mois de novembre 2024, les systèmes de monitoring de protection ont rapporté environ **7 739** violations/abus des droits humains qui concernent près de **21 332** victimes, respectivement et principalement dans les provinces du Sud Kivu, de l'Ituri, du Nord Kivu, du Kasai, de Tanganyika.

- Dans la **province d'Ituri**, il s'est observé une accalmie qui se matérialise par une réduction du nombre d'incursions, attaques et embuscades des présumés éléments de la CODECO et du Zaïre dans les territoires de Djugu et Mahagi contrairement aux mois précédents. Mais dans certaines zones de santé du territoire d'Irumu et dans les zones de santé en territoire de Mambasa, les problèmes liés à la protection des civils ont été enregistrés.
- En dépit du cessez-le feu, la province du **Nord Kivu** connaît des reprises d'attaques et embuscades attribuées à des présumés éléments ADF, notamment dans la zone d'Oicha, et la poursuite des affrontements entre les éléments du Mouvement du 23 mars (M23) et d'autres groupes armés et les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), notamment dans les territoires de Masisi, Rutshuru ainsi qu'à Lubero, territoire vers lequel une avancée significative du M23 se ressent.
- La province du **Sud Kivu** continue de subir l'activisme de groupes armés qui augmente l'insécurité dans certaines localités et entraîne de nombreux déplacements et violations et abus des droits humains à l'exemple de coups et blessures, extorsions de biens des civils, travaux forcés...
- Dans la province du **Tanganyika**, les situations sécuritaires et de protection ont été caractérisées d'une part par la poursuite des conflits intercommunautaires Twa/Bantu dans le territoire de Nyunzu, d'autre part l'activisme des miliciens Twa et Bantu, présumés auteurs d'abus des droits humains à l'encontre de la population civile.
- Une importante criminalité persiste dans les provinces du **Kasai et Kasai** oriental ainsi que des tensions sociales alors que dans la province du **Kasai Central** des conflits intercommunautaires perdurent dans les territoires de Dimbelenge, Luiza et Dibaya.
- Les miliciens Mobondos sont toujours actifs dans les provinces de **Mai-Ndombé, Kwango, Kwilu et Kinshasa** où des extorsions des biens, taxes illégales, arrestations arbitraires, détentions illégales et pillage sont commis par ceux-ci ou par les militaires déployées sur les lieux.



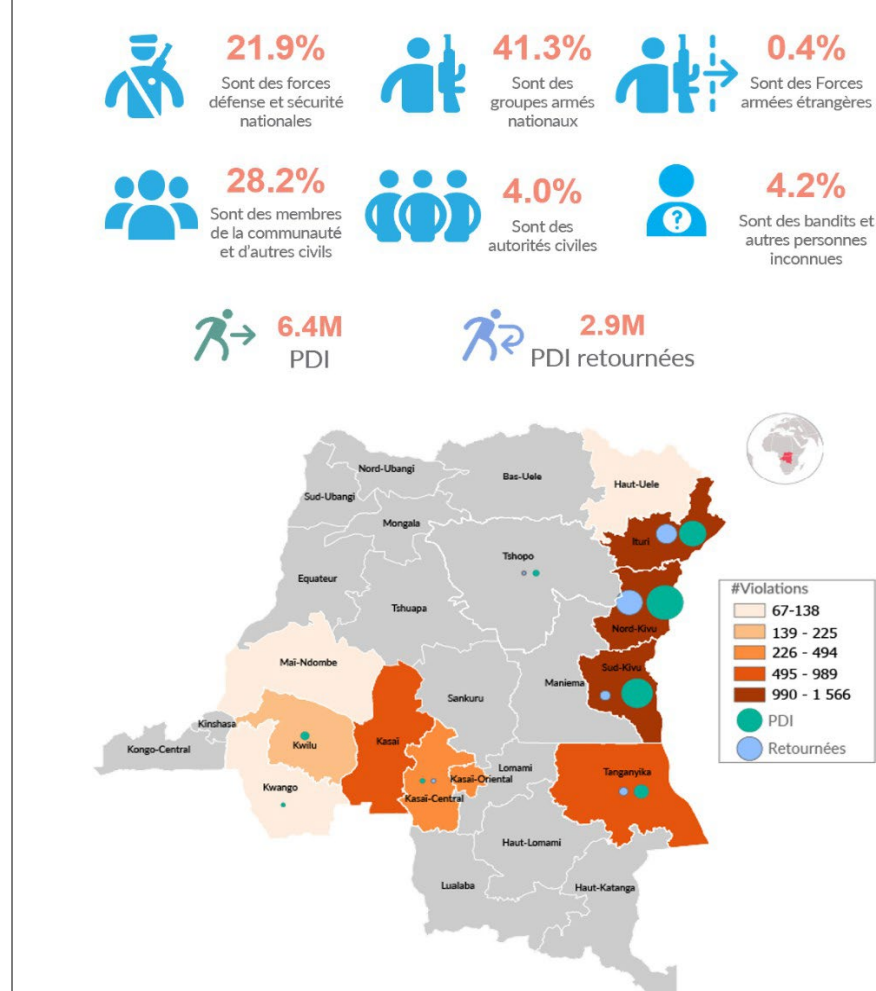


Aperçu des violations et abus des droits pour novembre 2024

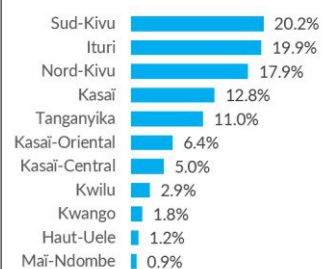
CAS DE PROTECTION IDENTIFIÉS



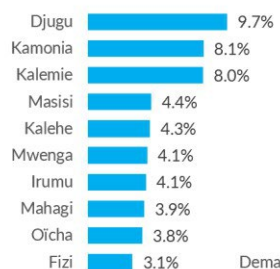
PROFIL DES AUTEURS PRÉSUMÉS



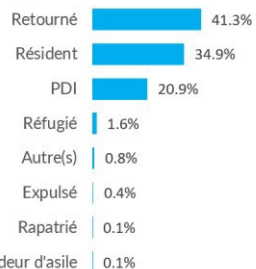
VIOLATIONS PAR PROVINCE



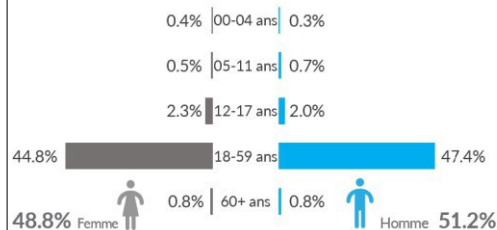
VIOLATIONS PAR TERRITOIRE (Top 10)



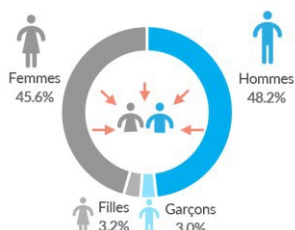
STATUTS DES VICTIMES



PROFIL DES VICTIMES (sexe/âge)



VICTIMES PAR GENRE





PROVINCE DE L'ITURI ET HAUT-UELE¹

Territoires	Violations et abus des droits humains en novembre 2024						Total	%
	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la propriété	Violation du droit à la vie et l'intégrité physique	Allégations Violations graves contre les enfants	Allégations des violences sexuelles basées sur le genre			
Province de l'ITURI								
Aru	7	31	2	0	19	59	4	
Djugu	190	398	113	3	46	750	49	
Irumu	32	162	83	0	37	314	20	
Mahagi	39	193	38	5	30	305	20	
Mambasa	27	45	22	2	16	112	7	
Total Ituri	295	829	258	10	148	1,540		
Province de Haut-Uele								
Faradje	8	52	0	0	33	93	100	
Total Haut-Uele	8	52	0	0	33	93		
Grand Total	303	881	258	10	181	1,633		

Tableau présentant les tendances de violations et abus des droits signalés par le monitoring de protection en Ituri et Haut Uele.

Entre octobre et novembre 2024, il s'est observé une diminution des cas de violations et abus des droits humains d'environ 12%. Cette baisse pourrait se justifier, d'une part par les multiples sensibilisations des leaders communautaires sur les messages de paix, de cohabitation pacifique et de cohésion sociale entre les communautés et, d'autre part par la présence de militaires des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), dans certaines zones de santé, qui aurait réduit sensiblement les incursions des combattants des groupes armés CODECO et Zaïre.

ARU

- Une rencontre diplomatique entre les autorités Congolaises et Ougandaises a eu lieu du 07 au 08 novembre 2024 en Ouganda sur

plusieurs préoccupations sécuritaires transfrontalières, au terme de laquelle des résolutions finales ont été prises, dont : privilégier les résolutions locales aux problèmes locaux dans la gestion des problèmes et préoccupations sécuritaires transfrontalières ; renforcer la collaboration et la coordination entre les services de sécurité et entre les autorités dans la sécurisation des frontières et entités.

- Une évaluation effectuée au cours de la 3^e semaine de la période par un acteur humanitaire a ressorti que de nombreux villages frontaliers avec le Sud Soudan seraient touchés par l'insécurité des acteurs armés étrangers.²

DJUGU

- 49% des violations ou abus des droits humains de la province sont signalés à Djugu qui a tout de même connu une période relativement calme.
- Des présumés éléments de la CODECO/URDPC et Zaïre auraient été auteurs d'abus de droits humains lors des incursions/embuscades, dans les zones de santé de Rethy, Bambu, Nizi, Fataki, Mangala, et Linga : arrestations arbitraires, coups et blessures, extorsions, pillages, homicides, extorsions...

A titre d'illustration, le 22 novembre 2024, des présumés éléments de la CODECO/URDPC auraient fait une incursion dans la localité Tchele, groupement Tchele, chefferie de Ndo-Kébo, en zone de santé de Mangala au cours de laquelle ils auraient tué par balles 02 hommes retournés spontanés, blessé par balles 05 hommes retournés spontanés, incendié 08 maisons et pillé 05 ménages.

- Dans les zones de santé de Tchomia, des sources locales renseignent sur des présumés éléments de la CODECO/URDPC qui seraient auteurs de violation grave contre les enfants à travers l'occupation d'une des écoles primaires où ils auraient l'intention d'installer leur campement.

¹ [Rapports du monitoring de protection, UNHCR & INTERSOS et diverses alertes, notes et Flash info reçus en novembre 2024](#)

² <https://www.unocha.org/publications/report/democratic-republic-congo/rd-congo-situation-humanitaire-dans-la-province-de-lituri-rapport-de-situation-no12-le-13-decembre-2024>





IRUMU

- Avec plus de 20% des violations et abus des droits humains enregistrés dans la province, l'un des faits majeurs de la période est l'incursion d'éléments ADF dans la localité de Mukatu, zone de santé de Gety, en début de mois. Au cours de cette incursion, deux personnes auraient été tuées, plusieurs biens pillés, une somme d'argent emportée, 104 maisons et une église ont été incendiées, 158 personnes enlevées. Toutes les victimes seraient des personnes retournées spontanées dans la zone depuis juillet 2023.

Cette situation aurait contraint environ 971 ménages de la population de Mukatu à faire le déplacement dans des localités situées dans le groupement Bamiuko et dans le groupement de Bukiringi, zone de santé de Gety.

MAHAGI

- Un calme relatif a été observé comme le mois précédent, grâce à la présence des militaires des FARDC qui assurent une sécurité et une protection dans le territoire.

Toutefois, le territoire est le 3^e avec près de 20% des violations/abus des droits humains rapportés dans la province, dans les zones de santé à l'exemple de celles de Kambala, Logo et Angumu où des cas de travaux forcés, d'arrestations, extorsions, cambriolages émaillés de coups et blessures, pillages ont été enregistrés et imputés aux éléments de la CODECO/URDPC.

A titre d'illustration, le 02 novembre 2024, 18 personnes auraient été dépouillées de leurs biens (marchandises, téléphones et sommes d'argent) par des présumés éléments de la CODECO/URDPC lors d'une embuscade tendue sur la route du marché au bord du lac plus précisément au niveau de la localité de Thezii, dans le groupement Ruvinga, dans la zone de santé de Logo.

En outre, le 19 novembre, plus de 100 retournés auraient été contraints à des travaux champêtres pour le compte d'acteurs armés dans l'aire de santé de Katanga (zone de santé de Kambala).

PROVINCE DU NORD KIVU

Territoires	Violations et abus des droits humains en novembre 2024						
	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la propriété	Violation du droit à la vie et l'intégrité physique	Allégations Violations graves contre les enfants	Allégations VBG	Total	%
Beni	92	226	56	0	90	464	34
Goma	2	44	64	1	14	125	9
Lubero	47	42	35	0	4	128	9
Masisi	60	65	110	26	81	342	25
Nyiragongo	5	45	41	2	2	95	7
Rutshuru	69	34	53	14	32	202	15
Walikale	5	0	14	2	7	28	2
Total	280	456	373	45	230	1,384	

Tableau présentant les tendances de violations et abus des droits signalés par le monitoring de protection dans le Nord-Kivu.

- Comparativement au mois d'octobre, une légère baisse des violations/abus des droits humains a été constatée en novembre 2024.
- Les territoires de Masisi, Beni, Rutshuru, Lubero sont respectivement les plus atteints par les violations et/ou abus des droits humains avec majoritairement des violations/abus du droit à la propriété (extorsions de biens, pillages), du droit à la vie et à l'intégrité physique (coups et blessures, homicides), le droit à la liberté (enlèvements, travaux forcés) et les allégations de VBG (viols, agressions sexuelles) suivi d'allégations de violations graves contre les enfants (violences sexuelles faites aux enfants, recrutement et utilisation d'enfants).

BENI

- Après une relative accalmie de deux mois, des attaques et embuscades attribuées à des présumés éléments ADF ont repris notamment dans la zone d'Oicha.





- Dans les environs de la commune rurale de Mangina, un groupe d'hommes armés identifiés comme étant des chasseurs s'attaque aux agriculteurs, pillant notamment leurs récoltes de cacao. Ces attaques constituent une menace supplémentaire pour la sécurité des populations locales et leurs moyens de subsistance.
- Des présumés éléments ADF auraient été auteurs de 10 homicides et 06 enlèvements lors d'une série d'attaques perpétrées du 24 au 26 novembre sur la route Mbau-Kamango et sur la route la route Eringeti-Kainama. Cet incident aurait poussé 18 ménages au déplacement vers Eringeti.
- Les engins explosifs de guerre exposent les civils à un risque permanent d'explosion dans certaines zones de combats. Le 8 novembre, un engin explosif de guerre aurait été découvert par des agriculteurs dans un champ du village de Kinyambaore (groupement de Malambo). À la même date, un autre engin explosif aurait été signalé à proximité du village de Mwenda (groupement de Bolema).

LUBERO

- Malgré le cessez-le-feu, des affrontements ont eu lieu au sud de Lubero entre un groupe armé, d'autres groupes armés et les FARDC, notamment sur l'axe Kirumba-Kikuvo. Ces violences ont entraîné de nouveaux déplacements de populations, aggravant les besoins humanitaires.
- Des violations des droits de l'enfant ont été signalés dans des zones en conflits de Lubéro, où, à partir du 21 novembre, des salles de classes ont été occupées au village de Mathiha, entraînant ainsi l'interruption des activités scolaires et exposant les enfants à des violences, des recrutements ou utilisations par les forces armées. En dépit du plaidoyer fait, certaines classes ont été libérées mais sont toujours occupées en soirée.

MASISI

- Les affrontements entre les éléments d'un groupe armé et la coalition des groupes armés se poursuivent dans plusieurs zones du territoire, entraînant des violations et abus graves des droits humains, notamment à l'encontre des civils et de leurs biens.

- En outre, de graves représailles envers la population civile sont rapportées, les belligérants justifiant ces actes par des accusations de collusion avec des groupes armés rivaux.
- Des combats se sont déroulés au cours de la 3^e semaine du mois sur les collines surplombant la cité de Sake avec utilisation d'armes lourdes ; des obus tombés dans des zones habitées ont causé des pertes et des traumatismes parmi les populations civiles.
- Par ailleurs, un groupe armé interdit aux personnes présentes dans ses zones de contrôle de retourner dans leurs zones d'origine, entravant ainsi leur liberté de mouvement avec comme risque l'aggravation des abus et souffrances dans la région. A titre d'exemple, entre le 23 au 27 novembre, 43 chefs de ménage à la recherche de vivres auraient été bloqués dans les zones de Bitonga, Ngendje et Bikumba par ce groupe armé.

RUTSHURU

- En chefferie de Bwito, les affrontements se poursuivent entre deux groupes armés. Ces affrontements continuent d'avoir un impact négatif sur la protection des civils et provoquent des déplacements de populations, exacerbant la situation humanitaire dans la région.
- Des recrutements d'enfants retournés ont été documentés dans des localités à l'exemple de Bambo ; ces enfants auraient été utilisés pour percevoir des taxes illégales aux barrières installées dans la zone.
- L'usage d'engin explosif de guerre continue de faire des dégâts parmi les civils. A titre illustratif, le 10 novembre, 02 cas de mort dues à l'explosion d'engins explosif ont été rapportés dans le village de Mugwata.
- Dans les zones affectées par les affrontements, les civils continuent de subir des représailles, souvent accusés à tort de collaborer avec des groupes armés rivaux.

Des civils accusés de soutenir des groupes armés rivaux opposés ont vu leurs maisons détruites par des éléments d'un groupe armé. De même, pour les personnes déplacées internes (PDI), le fait de rester longtemps en déplacement serait perçu comme un soutien aux groupes armés





rivaux ; plus de 161 maisons abandonnées par les PDIs et retournés ont été détruites, pillées, des élevages emportés.

- Les écoles sont également exposées à des occupations ou destructions par des groupes armés. A titre d'illustration, le 23 novembre, des éléments d'un groupe armé auraient occupé une école dans la région. Ils auraient détruit 18 pupitres, utilisés ensuite comme bois de chauffage. Cette situation pourrait entraîner la déscolarisation des élèves et l'exposition de ces derniers à diverses formes d'exploitations.

NYIRAGONGO et GOMA

- Au nord de Nyiragongo, des affrontements ont été signalés entre un groupe armé, divers groupes armés, et les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) après environ deux mois d'accalmie relative.

Parallèlement, la criminalité urbaine persiste à Goma et Nyiragongo, avec des conséquences graves pour la sécurité et la protection des civils. Des meurtres de civils ont été enregistrés et des coups et blessures, des extorsions, ainsi que des pillages de biens, ont également été rapportés dans les sites de PDIs autour de Goma.

- Des violations répétées du caractère civil et humanitaire des sites ont été rapportées. A titre d'illustration, une PDI a été violée par deux hommes armés lors d'une incursion du site de Mudja le 13 novembre.
- Il demeure que les positions militaires autour des sites de déplacés à Nyiragongo et à Goma constituent toujours un risque permanent pour la protection des populations qui sont victimes de blessures par balles, homicides, taxes illégales aux barrières érigées dans la zone.
- Des acteurs humanitaires ont dû restreindre les activités dans des sites en raison de l'insécurité dans des axes, dont l'axe Kanyaruchinya – Kibati ou des affrontements ont été signalés entre les FARDC et un groupe armé les 21 et 22 novembre 2024.

Si vous avez des commentaires, questions, ou données supplémentaires, veuillez contacter : Steve Ndikumwenayo (ndikumwe@unhcr.org) ou Lorraine de Limelette (lorraine.delimelette@nrc.no)

PROVINCE DU SUD KIVU

Territoires	Violations et abus des droits humains en novembre 2024						
	Violation du droit à la propriété	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la vie et l'intégrité physique	Allégations Violations graves contre es enfants	Allégations VBG	Total	%
Fizi	81	48	62	25	26	242	15
Kalehe	137	77	71	28	19	336	21
Uvira	77	62	67	1	22	229	15
Shabunda	64	80	36	16	43	239	15
Mwenga	91	71	115	15	29	321	20
Walungu	86	35	68	7	5	201	13
Total	534	373	419	92	144	1,568	

Tableau présentant les tendances de violations et abus des droits signalées par le monitoring de protection dans le Sud-Kivu.

Une baisse des cas de violations/abus des droits humains de plus 8% a été constatée par rapport au mois d'octobre 2024. Cette augmentation pourrait être due à l'activisme de groupes armés qui seraient auteurs d'abus de violations de droits humains.

KALEHE

- Dans la première partie de la période, des cas de viols allégués à des acteurs armés ont été signalés dans le territoire. L'on peut citer, à titre illustratif, 01 cas de viol survenu le 8 novembre au village Nyawaronga ainsi que 02 autres cas le 11 novembre, au village Chambombo.
- Des embuscades et enlèvements, homicides, arrestations arbitraires, extorsions de biens des civils ont été également rapportés. Par exemple, les sources locales ont rapporté 3 cas d'enlèvements perpétrés par des éléments d'une des factions d'un certain groupe armé le 8 novembre dans le village Chikoma situé dans le groupement Kalonge. Les victimes seraient toutes des PDIs.
- Tout comme le mois précédent, le nombre le plus élevé de la province pour des allégations de violations graves contre des enfants en situation





de conflit armé se trouve dans le territoire de Kalehe avec 28 cas sur 92 rapportés.

A titre d'exemple, 05 cas de violations graves contre des enfants ont été documentés le 11 novembre dans le village Kalomba situé dans la zone de santé de Minova. En effet, des éléments d'un groupe armé auraient été auteurs de l'enlèvement de 05 enfants parmi lesquels 03 filles et 02 garçons. Les filles auraient été violées et les garçons torturés avant d'être libérés le lendemain. Les survivantes de viol auraient été orientées vers un centre de santé au village Kisongati faute de structure sanitaire à Kalomba.

- Plusieurs violations des droits humains sont alléguées aux FARDC et aux Wazalendo au cours de la période sous revue. 01 homicide allégué aux Wazalendo a été rapporté le 18 novembre au village Mweha/Kitalimwa et d'autres cas d'enlèvements de civils et d'extorsions de biens.

Concernant les militaires FARDC, 04 cas de coups et blessures leurs ont été allégués le 18 novembre au village Rutchunda.

Les FARDC auraient aussi été responsables de 02 cas d'arrestations arbitraires le 09 décembre à Minova centre. Les victimes auraient été libérées le lendemain moyennant paiement de 100.000 FC.

- La situation de protection a également été marquée dans le territoire par l'activisme d'autres acteurs armés responsables de plusieurs cas d'extorsion, tueries, arrestations arbitraires et divers actes d'extorsion des biens endeuillant et désolants les populations civiles. Au village Bunyesi, situé à l'ouest de Tchigoma, le 8 novembre, un homme résident qui revenait du village Karasi, serait tombé dans une embuscade tendue par des éléments d'une faction d'un groupe armé et aurait été torturé et dépossédé de ses biens avant d'être libéré dans les premières heures de la journée du 9 novembre.
- Il sied de noter qu'en dehors des conflits, les pluies diluviennes accompagnées d'inondations, érosions ont également préoccupé les populations au mois de novembre. Dans le groupement Mbinga-nord, une pluie occasionnant des érosions aurait causé au moins 10 décès, la

destruction d'une trentaine d'habitations ainsi que des champs et des récoltes du 22 au 23 novembre dans la localité de Nkubi.

MWENGA

- Les affrontements entre des groupes armés ont continué d'entraîner des mouvements de populations.

940 ménages se sont déplacés en trois semaines à la suite d'affrontements.

Environ 415 ménages de 2.075 personnes en provenance des villages Bilungulu, Banga, Katida, Kashindaba auraient été contraints d'effectuer un déplacement en raison des affrontements entre deux groupes armés le 9 et le 12 novembre. Ces ménages auraient été accueillis dans les villages Bandakila, Ibakyelo, Mwirama et Buhamba au nord-est de Mwenga.

Du 17 au 19 novembre, environ 534 ménages de 2.670 personnes se seraient déplacés des villages Ngingu, Ishungwe, au nord-est de Mwenga et Tabunde, au sud de Mwenga vers un certain nombre de villages dans les groupements de Mukangala, de Ntondo, Malingi et Basimunyaka.

- Des éléments d'un groupe armé auraient attaqué l'école primaire de Kitiva le 11 novembre et auraient enlevé 03 enseignants dont le sort reste méconnu.

FIZI

- Le territoire a été marqué par un activisme accru de groupes armés, qui sont régulièrement accusés, entre autres, de commission d'actes d'enlèvements, d'homicides, d'extorsion des biens des civils et de viols sur des femmes et des filles.

Dans les groupements de Basimunyaka-sud, Balala-nord et Basilocho des présumés éléments Gumino-Twigwaneho auraient été responsables de 03 cas de viols, 08 cas de travaux forcés et de 05 extorsions le 10 et le 11 novembre.





Des affrontements entre deux factions du groupe armé Mai-Mai le 11 décembre dans le village Lwiko (groupement Bahutchwe) auraient causé des abus des droits humains, dont 01 homicide et 07 enlèvements.

PROVINCE DU TANGANYIKA

Provinces	Violations et abus des droits humains en novembre 2024						
	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la propriété	Conflits fonciers	Violation du droit à la vie et l'intégrité physique	Allégations VBG	Total	%
Kalemie	210	296	0	100	15	621	73
Nyunzu	25	174	22	4	8	233	27
Total	235	470	22	104	23	854	

Tableau présentant les tendances de violations et abus des droits signalés par le monitoring de protection dans le Tanganyika.

Une augmentation de près de 16% des cas de violations et abus des droits humains a été constatée entre les mois d'octobre et novembre 2024. Cette augmentation pourrait être due à la poursuite des conflits intercommunautaires Twa/Bantu dans le territoire de Nyunzu ; situation qui se ressent par une augmentation de 91% des cas entre les deux périodes dans ce territoire.

KALEMIE

- Les situations sécuritaires et de protection dans le territoire de Kalemie ont été principalement affectées par l'activisme des miliciens Twa et Bantu, présumés auteurs d'abus des droits et libertés fondamentaux de la population civile.

Plusieurs abus des droits humains ont été rapportés de manière répétitive à l'encontre de la population civile par les milices mixtes sur différents axes, tels que l'axe de Nyunzu, l'axe Lukombe, axe Kongolo et celui de Kabimba.

A titre d'exemple, sur l'axe Nyunzu, au cours de la soirée du 19 novembre, sur la route Kalemie-Nyunzu, un braquage a été commis sur 13 motards et plusieurs commerçants en route vers le site de distribution de cash organisé à Benze par un acteur humanitaire. Il a été rapporté des coups et blessures graves ainsi que des vols de biens de valeur tels

que 100 téléphones portables neufs destinés à la vente, 3.000.000 FC et 310\$. 4 motards ont été contraints au transport des butins issus de pillages avant qu'ils soient relâchés plus tard.

En outre, 3 femmes en provenance de Nyemba pour y percevoir l'assistance ont été abusées sexuellement par des bandits inconnus entre les villages Ngandu et Miala, situés dans le groupement Kalumbi, chefferie Tumbwe, aire de santé de Nyemba.

- L'attaque d'un groupe armé contre les FARDC le 16 novembre au village Kantenta, dans le groupement Kamena a entraîné le déplacement des habitants de ce village vers la brousse et ceux-ci sollicitaient l'implication des autorités et le service de défenses. Il y a eu aussi un mouvement de 200 ménages des villages Kabunga et Kizube vers Kawama où ils passaient la nuit à la belle étoile et les autres dans les familles d'accueil et les églises.
- Sur l'axe Bandera des actes de banditisme ont été enregistrés, à l'exemple du village Manyanga où les habitants de ces villages sollicitaient l'implication des autorités et des services concernés pour décourager ces habitudes.

NYUNZU

- L'on note la poursuite de conflits intercommunautaires entre les Twa et Bantu en dépit de l'amélioration de la situation de protection à la suite des opérations de traques de groupes armés et des efforts déployés par les autorités avec l'appui des acteurs humanitaire pour renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés Twa et Bantu.
- En outre, depuis la mort d'un leader Twa en octobre 2024, une psychose règne sur l'axe Nord avec un mouvement préventif de la population du village Kilwa 1, considéré comme un champ de bataille des miliciens, vers le site de Kalombo.

Cette situation continue d'impacter négativement une partie de l'axe nord. A Mukundi par exemple, dans l'aire de santé de Mukundi, zone de santé de Nyunzu, un pillage d'un camion de commerçants a été orchestré près du village Mubimbe le 17 novembre causant ainsi la mort de deux éléments FARDC et entraînant aussi un mouvement préventif





de la population vers le village Musebe où se trouve les éléments des FARDC.

- D'autre part, dans l'aire de santé de Kisengo, dans une carrière autour du village Mukondo, un mouvement de population vers Kisengo et les villages environnants était signalé le 18 novembre 2024 à la suite d'une incursion d'éléments miliciens Twa. Cette situation a touché non seulement l'aire de santé de Kisengo, mais aussi les autres aires de santé de la zone notamment Kankwala, Kalima, Kilunga, Kampulu et Mukundi. De ce fait, plusieurs cas d'extorsions de biens et de pillages sont signalés sur cet axe.

PROVINCES DU KASAÏ, KASAÏ ORIENTAL, KASAÏ CENTRAL

Provinces	Violations et abus des droits humains en novembre 2024						
	Conflits fonciers	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la propriété	Violation du droit à la vie et l'intégrité physique	Allégations VBG	Total	%
Province du KASAÏ							
Kamonia	15	65	159	203	181	623	63
Luebo	27	34	29	40	55	185	19
Mweka	2	46	32	58	43	181	18
Total Kasai	44	145	220	301	279	989	
Province du KASAÏ-ORIENTAL							
Kabeya-Kamwanga	11	08	94	82	07	202	41
Mbuji-Mayi	00	00	23	94	07	124	25
Tshilenge	08	21	55	67	17	168	34
Total Kasai O	19	29	172	243	31	494	
Province du KASAÏ-CENTRAL							
Demba	11	14	29	39	20	113	29
Dimbelenge	00	01	02	07	00	10	3
Kananga	02	02	06	11	07	28	7
Dibaya	11	08	35	23	28	105	27
Kazumba	07	08	22	21	22	80	21
Luiza	01	00	00	03	49	53	14
Total Kasai C	32	33	94	104	126	389	
Grand total	95	207	486	648	436	1,872	

Tableau présentant les tendances de violations et abus des droits signalés par le monitoring de protection dans les provinces du Kasai.

KASAÏ

- En novembre, une augmentation des cas de violations/abus des droits humains a été enregistrés par rapport au mois d'octobre au cours duquel 848 cas ont été rapportés, soit une hausse de 14.2% représentant 141 cas.
- Au titre de violations du droit à la vie et intégrité physique, la majorité des cas de coups et blessures sont à mettre à l'actif de la population civile et





des bandits, tandis que les FARDC et la PNC sont incriminés dans 5 cas de torture et traitements inhumains.

En outre, le recouvrement forcé de la Direction Générale de recettes du Kasai aurait connu de débordements. Les assujettis décrivent la méthode utilisée par les agents de ce service, étant donné qu'on compterait déjà plusieurs accidents et même des décès causés par le fil à corde qu'ils utilisent pour stopper les motards. A titre d'exemple, environ 6 accidents et un décès auraient été enregistrés le 19 novembre

- Les allégations de violences basées sur le genre représentent 28.2% des cas, soit 279 cas.

Il importe de noter que le déséquilibre de pouvoir et de genre est à la base des cas de VBG enregistrés, notamment les viols dont les victimes sont majoritairement des mineures, les agressions sexuelles, les mariages forcés, etc.

A titre d'exemple, 19 cas de mariage d'enfant ont été documentés et sont loin de refléter la réalité, étant donné que ces pratiques sont peu dénoncées. Il est important que la notion relative à l'âge légal de la majorité soit bien connue et bien comprise au sein des communautés, y compris les lois qui s'y rapportent en relation avec les violences sexuelles. Cela pourrait contribuer à réduire le taux de viol sur les mineurs, mais aussi celui des mariages forcés qui sont également récurrents surtout en milieu rural.

- Quant aux violations du droit à la propriété, 220 cas ont été documentés avec une forte prédominance des cas de taxes illégales (108 cas) et d'extorsions des biens (98 cas). Ces violations des droits humains sont majoritairement perpétrées au niveau des différents postes de contrôle installés sur différents axes dans la province du Kasai, mais aussi lors des différents braquages et cambriolages et, dans une certaine mesure, dans le contexte des expulsions de Congolais de l'Angola. Les autorités locales, la PNC et les FARDC ainsi que les auteurs non identifiés sont respectivement les principaux auteurs présumés de ces violations/abus.
- Le nombre de violations du droit à la liberté a aussi été important (145 cas, soit 14.6%), notamment des cas d'arrestation arbitraire/détention illégale perpétrés essentiellement par la PNC (106 cas/132). 12 cas

d'enlèvements ou disparitions forcées ont également été documentés. Ces enlèvements ont essentiellement affecté les enfants (5 filles et 6 garçons). Des personnes non autrement identifiées constituent les auteurs présumés de ces enlèvements.

- Dans la ville de **Tshikapa**, deux enfants de 9 et 10 ans ont été grièvement blessés par l'explosion d'une grenade qu'ils avaient ramassée à Dibumba. Cet incident est venu rappeler que la province du Kasai et la ville de Tshikapa ne sont pas épargnées de la problématique des restes explosifs de guerre (REG). D'autres incidents de ce genre ont été enregistrés récemment dans cette province.

Kamako

- La cité de **Kamako** semble faire face également à une recrudescence de l'insécurité. Les commerçants transfrontaliers et les agents des services de l'Etat œuvrant à la frontière semblent constituer la principale cible des malfaiteurs. A titre d'illustration, le 02 novembre, alors qu'il revenait de la frontière, le receveur ad intérim de la DGDA/Kamako a été attaqué par des hommes non autrement identifiés, munis des machettes et autres armes blanches. La victime a reçu un coup de machette au bras droit, mais a réussi à s'échapper. Depuis cet incident, tous les agents de l'Etat travaillant à la frontière ont décidé de s'y rendre désormais en convoi.
- Des cas d'expulsion de Congolais de l'Angola ont été enregistrés au poste frontalier de Kamako. Au total, 464 expulsés ont été enregistrés par la Direction Générale des Migrations (DGM) (374 hommes, 63 femmes et 27 enfants dont 19 garçons et 8 filles).

KASAI Oriental

- La situation sécuritaire au Kasai-Oriental, notamment dans le territoire de Kabeya Kamuanga et la ville de Mbujimayi, s'est détériorée, exacerbant les tensions sociales et les violations des droits humains.
- En matière de protection, 494 violations des droits humains ont été documentées durant ce mois, réparties entre Kabeya Kamuanga (202 cas), Tshilenge (168 cas) et Mbujimayi (124 cas).
- À **Kabeya Kamuanga**, les violations intentionnelles et quasi institutionnalisées des droits humains, ainsi que le harcèlement des





défenseurs des droits, sont monnaie courante, particulièrement dans la commune rurale de Lac Munkamba. Les acteurs de la société civile subissent des pressions croissantes des autorités administratives et militaro-policières locales.

Parallèlement, des conflits liés au pouvoir coutumier opposent violemment des clans dans les groupements de Bakua Kashila 3 et Bakua Lonji. Ces luttes ont causé le déplacement forcé de populations et des pertes humaines, notamment trois décès à Bakua Lonji.

- À **Mbujimayi**, une recrudescence du banditisme juvénile dans les communes de Diulu et Bipemba a conduit à des affrontements, causant des blessures graves et un meurtre.

Dans la commune de la Muya, le meurtre d'un homme par un « homme fort » local, sous prétexte d'une moquerie, a déclenché des violences dans le quartier Kajiba, entraînant des destructions de maisons et des affrontements inter-familiaux.

À Bipemba, une seconde vague de démolitions autour de l'aéroport a causé la panique, tandis que les victimes de la première vague vivent toujours dans des conditions précaires.

KASAI Central

- La province du Kasai Central a été le théâtre de tensions généralisées, avec des préoccupations majeures dans les territoires de Dimbelenge, Luiza et Dibaya, où des conflits intercommunautaires et des violations des droits humains se multiplient.

Dans le territoire de Dimbelenge, au secteur de Lubi, un conflit persistant entre les communautés Bakua Mayi et Bakua Tshiya a contraint le gouvernement provincial à déployer des éléments des FARDC pour rétablir l'ordre public. Cependant, ces militaires procèdent aux prélèvements forcés sur les biens des populations locales, accompagnés de représailles sévères en cas de résistance.

Dans le territoire de Luiza, un conflit foncier opposant les villages Ntumina et Ngonya s'est intensifié, engendrant des violences qui se sont propagées aux villages voisins, causant plusieurs pertes humaines.

Dans le territoire de Dibaya, le déclin de la sécurité a favorisé une augmentation des cas de justices populaires. La résidence d'un infirmier dans le secteur Kasangidi a été incendiée par des membres de la communauté, l'accusant de détournement de fonds destinés au centre de santé local.

- Malgré ce contexte difficile, des efforts significatifs ont été déployés en matière de protection. Sur 389 violations des droits humains documentées à travers les territoires de Demba, Dibaya, Kazumba, Luiza, Kananga et Dimbelenge, 307 cas (78,9 %), ont bénéficié d'un suivi pour atténuer leurs effets ou empêcher leur récurrence. Bien que ces interventions montrent un engagement notable, la situation reste alarmante et appelle à une mobilisation accrue pour garantir la sécurité et les droits des populations vulnérables.

PROVINCES DU KWANGO, KWILU, MAÏ-NDOMBE

Provinces	Violations et abus des droits humains en novembre 2024					
	Violation du droit à la liberté	Violation du droit à la propriété	Violation du droit à la vie et l'intégrité physique	Allegations VBG	Total	%
Province du KWANGO						
Kenge	3	44	13	20	80	58
Popokabaka	0	28	15	14	57	42
Total Kwango	3	72	28	34	137	
Province du KWILU						
Bagata	8	83	3	1	95	42
Bandundu	36	94	0	0	130	58
Total Kwilu	44	177	3	1	225	
PROVINCE DU MAÏ-NDOMBE						
Kwamouth	0	36	27	4	67	100
Total Mai-Ndombe	0	36	27	4	67	
KINSHASA						
Maluku 2	7	30	29	20	86	100
Total Kinshasa	7	30	29	20	86	
Grand total	54	315	87	59	515	





- Comme le mois précédent, la situation de protection dans les zones couvertes par les activités de monitoring de protection dans la région de Bandundu est fortement marquée par les exactions commises par les miliciens Mobondo, ainsi que les tracasseries et autres violations perpétrées par les militaires dont les unités y sont déployées pour contrer les activités des miliciens et rétablir l'autorité de l'Etat. Fort malheureusement, ces militaires procèdent à des extorsions des biens, taxes illégales, arrestations arbitraires, détentions illégales et pillage.
- Dans les zones non contrôlées par les FARDC, ce sont les miliciens Mobondos qui se livrent aux mêmes exactions sur la population. Dans les secteurs de Bukanga Lonzo (territoire de Kenge) et Lufuna et Popokabaka (territoires de Popokabaka), la population civile est prise en étau entre les exactions des miliciens et celle des hommes en uniformes.
- C'est dans ce contexte que 515 violations ont été documentées contre 532 en octobre, soit une légère réduction de 17 cas (3.1%). Cela est dû à une relative baisse des attaques observée dans le territoire de Kwamouth et la commune rurale de Maluku en comparaison avec le mois précédent.
- Plusieurs mouvements de populations ont été enregistrés aussi bien dans les territoires de Popokabaka que ceux de Kenge, Kwamouth et Bagata à la suite d'attaques/incursions de miliciens Mobondo.

KENGE et POPOKABAKA (province KWANGO)

- Les territoires de Popokabaka et Kenge ont été les plus touchés par les attaques et incursions des miliciens Mobondo qui semblent bien organisés dans le territoire de Popokabaka. Ils auraient une administration, possèderaient des armes de guerre et des uniformes militaires et tenteraient de conquérir le chef-lieu du territoire de Popokabaka, après avoir assiégé une grande partie du secteur de Popokabaka, de l'autre côté de la rivière Kwango et celui de Lufuna. Leur progression vers la cité de Popokabaka a provoqué la fuite des habitants de plusieurs villages vers la cité de Popokabaka et le territoire de

Kasongo Lunda. A leur passage dans les villages, ces miliciens se livrent systématiquement à des pillages, homicides, viols, enlèvements et incendies de maisons.

A titre d'illustrations, l'activisme des miliciens Mobondo est aussi très important dans le territoire de **Kenge** où des villages sont occupés, pillés et des exactions de toutes sortes, commises. Des miliciens Mobondo ont fait une fois de plus une incursion dans le village Kikubukubu, situé dans le secteur de Bukangalonzo le 18 novembre et y ont pillé des biens des habitants.

De plus, dans le groupement Babama, village Ibabulu situé à plus ou moins 80 km de la cité de **Popokabaka**, la population aurait subi des représailles des miliciens Mobondo le 22 novembre, après une attaque ratée des FARDC 6 jours auparavant. Plusieurs exactions ont été commises sur les civils (incendie de maisons, meurtres, viols, etc.).

KWAMOUTH (province MAI-NDOMBE)

- La situation dans le territoire de Kwamouth est restée marquée par l'activisme des miliciens Mobondo et les tracasseries des éléments FARDC sur la population civile. Les barrières érigées sur la RN 17 resteraient les principaux lieux de commission des exactions par les FARDC.
- Des affrontements entre les miliciens et les FARDC continuent à être signalés dans ce territoire, comme ce fut le cas dans la nuit du 23 au 24 novembre où les miliciens auraient attaqué un groupe d'éléments de FARDC en patrouille. Hormis des blessés dans les deux camps, un milicien aurait été tué et plusieurs armes récupérées.

Bandundu & Bagata (province Kwilu)

- Les habitants de plusieurs villages et fermes du territoire de Bagata (dans sa partie limitrophe avec le Kwango)³, continuent à subir les exactions des miliciens Mobondo. Ces derniers font payer les taxes à la population et extorquent leurs biens au niveau des barrières qu'ils ont érigées sur les différents axes. Certains habitants, notamment ceux des

³ Villages Fangulu, Matoko, Matele, Mobenga et Kipata 2, ainsi que ceux des fermes Kinzambi, Tembo, Bembo, Saluzolo dans le secteur de wamba.

Si vous avez des commentaires, questions, ou données supplémentaires, veuillez contacter : Steve Ndikumwenayo (ndikumwe@unhcr.org) ou Lorraine de Limelette (lorraine.delimelette@nrc.no)





villages Kipata 2, ainsi que ceux des fermes Kinzambi, Tembo, Bembo et Saluzolo se sont déplacés vers Bukanga Lonzo en vue de se préserver des exactions des miliciens Mobondo dans la zone.

- Dans la ville de **Bandundu**, plus précisément au « quartier 3 rivières » qui abrite plusieurs déplacés ayant fui le village Dima Lumbu, il a été rapporté une insécurité grandissante occasionnée par les hommes en uniformes non autrement identifiés qui terrorisent la population la nuit avec de réguliers cambriolages de maisons.

Maluku (province KINSHASA)

- Dans la commune rurale de Maluku (Zone de Santé Maluku 2), plusieurs exactions commises par les miliciens Mobondo et les éléments FARDC sont rapportées.

A titre d'exemples, le 3 novembre au village Kinzono, des miliciens Mobondo auraient décapité un membre de la communauté dans son champ.

Le 20 novembre, 4 militaires de FARDC auraient cambriolé la maison d'un résident, emportant tous ses biens de valeur et une somme de 200,000 FC après l'avoir fortement molesté. Après investigation, deux de ces quatre militaires ont été arrêtés.

LIMITATIONS

Cet aperçu est rédigé sur une base mensuelle à partir des informations et des rapports envoyés par les partenaires, ainsi qu'à travers les échanges et des discussions avec les partenaires opérationnels.

Les données de suivi de la protection sont utilisées tout au long du rapport telles que disponibles aux dates de rédaction/publication.

Ce rapport fournit une vue d'ensemble des développements clés, illustrés par des exemples de violations des droits de l'homme et des points clés du plaidoyer et n'inclut pas tous les incidents et violations survenus au cours de la période. Les chiffres du suivi de la protection peuvent ne pas correspondre aux derniers développements pour diverses raisons, notamment l'insécurité dans de nombreuses zones de conflit, qui rend impossible la collecte de données. Les chiffres finaux seront publiés à travers les différents mécanismes de rapportage établis.

Si vous avez des commentaires ou des informations pour compléter et améliorer le rapport, merci de bien vouloir nous contacter.

Si vous avez des commentaires, questions, ou données supplémentaires, veuillez contacter :
Steve Ndikumwenayo (ndikumwe@unhcr.org) ou Lorraine de Limelette (lorraine.delimelette@nrc.no)

